

M.(Mme) Untel
Député de la xième circonscription
Adresse

Date

Madame ou Monsieur le Député,

Bernadette ROGE est une spécialiste de l'autisme de renommée internationale. Présidente de l'ARAPI, Professeur des Universités, elle était également responsable de l'activité autisme au sein de l'Hôpital La Grave (Toulouse), jusqu'en août dernier.

Après plus de 15 ans de travail acharné et efficace, B. ROGE s'est vu notifier son licenciement fin juillet, la décision prenant effet fin août, sous des prétextes particulièrement inconsistants et infondés. Son seul « tort » est en fait d'avoir mis en évidence, pendant toute cette période, la pertinence et la réussite d'une approche cognitivo-comportementale de l'autisme, débouchant sur des pratiques éducatives structurées pour les personnes autistes. Elle s'est mise ainsi à dos une certaine partie, toujours la même, de la psychiatrie, qui aujourd'hui le lui fait payer (*).

Au-delà du préjudice moral et financier subi par B. ROGE elle-même (et pour lequel elle a déjà engagé à titre personnel un combat juridique), cette situation porte également un préjudice considérable à toutes les personnes autistes qui bénéficiaient auparavant de ses services, ainsi qu'à leurs familles, et qui en sont aujourd'hui privées. De plus, sans les contacts qu'elle avait auparavant avec le milieu hospitalier, il est évident que ses activités de recherche en matière de dépistage, de prise en charge précoce, etc., activités si importantes pour l'avenir des personnes autistes, risquent de ne plus recevoir le soutien et les financements indispensables.

Le Ministère de la Santé avait déjà été alerté sur cette situation, à l'automne dernier, bien avant le licenciement en question, par l'association nationale AUTISME France. La réponse du conseiller du Ministre de l'époque (M. Jean-François MATTEI), très décevante, avait dénoté un manque d'information sur la réalité de la situation. Nous avons ensuite fondé de réels espoirs, lors de la nomination de M. DOUSTE-BLAZY à la tête de ce même Ministère.

Ces espoirs s'étaient encore accrus lorsque, au cours d'une réception à la Mairie de Toulouse le 11 juin 2004 (congrès de thérapie comportementale et cognitive), M. DOUSTE-BLAZY avait promis à Mme ROGE de « trouver une solution ». Pourtant, la nouvelle du licenciement tombait dès fin juillet, suscitant une incompréhension totale, tant parmi les parents de personnes autistes qu'au sein des spécialistes internationaux de l'autisme, dont la plupart se retrouvent aujourd'hui dans le comité de soutien fondé à cette occasion.

Nous voulons aujourd'hui continuer à croire que, accaparé par les lourdes responsabilités qui sont les siennes, le Ministre n'a pu veiller jusqu'à aujourd'hui à la pertinence des décisions prises par ses services (notamment la Direction Générale des hôpitaux de Toulouse, auteure du licenciement en question). Nous ne saurions pour autant rester longtemps dans l'expectative. A cet effet, je vous sollicite, M. le Député, afin que vous interpelliez dans les délais les plus brefs le gouvernement (et

tout particulièrement M. le Ministre de la Santé), sur ce sujet en général, et sur les deux questions suivantes en particulier :

1. Alors que le gouvernement vient d'annoncer son souci de répondre aux besoins des personnes autistes, comment le démantèlement d'un des rares services efficaces dans ce domaine en France, privé du seul élément dont la compétence soit reconnue au niveau international, est-il supposé améliorer la situation des personnes autistes et de leurs familles ?
2. Que compte faire à **court terme** le Ministère de la Santé pour pallier les conséquences désastreuses, pour les personnes autistes, de ce licenciement ?

Persuadé que vous ne saurez rester insensible à une situation dont la première conséquence est la détresse accrue des familles de personnes autistes, Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'expression de ma haute considération.

Un de vos administrés
Nom Prénom signature

(*) Le dossier complet relatif à tous les détails de cette affaire peut être consulté sur le site du **comité de soutien à l'action de Bernadette Rogé pour les personnes autistes** : <http://comite-soutien-br.fluo.net/>